****

**CHARTE DE LA PERFORMANCE**

**NATATION COURSE 2025-2026**

*Construire sa performance, pas à pas*

**PRÉAMBULE**

Le Cercle des Nageurs de Polynésie (CNP) est une association à but non lucratif, gérée par des bénévoles et fondée sur des valeurs de transmission, d’excellence, de bienveillance et d’engagement. En tant que structure associative, elle repose sur l’implication de chacun : nageurs, familles, entraîneurs et bénévoles.

L’encadrement technique est mis en place avec exigence et responsabilité, dans un objectif de formation globale de l’individu et de l’athlète. L’adhésion au club implique donc plus qu’un accès à un service : elle constitue une adhésion à un projet collectif.

Les résultats sportifs ne sont pas un objectif isolé. Ils sont la conséquence logique d’un engagement, d’une discipline et d’une dynamique collective.

Les lignes qui suivent ne sont pas des obligations imposées par le club, mais les repères que partagent tous les nageurs qui avancent vers la performance. Cette charte est une boussole. Elle guide, engage et structure la réussite.

**1. L’ENGAGEMENT PERSONNEL : FONDEMENT DE LA PERFORMANCE**

Assiduité et régularité

Un nageur qui progresse est un nageur présent. La régularité aux entraînements (objectif : 85% minimum) permet d’intégrer les techniques, de renforcer le mental et de construire une dynamique collective.

→ **Par respect pour l’entraineur , toute absence doit être signalée dans les 24h, idéalement avant la séance.**

Ponctualité et concentration

La ponctualité témoigne du respect de soi, des autres et du cadre. Arriver prêt, en tenue, avec son matériel, c’est conditionner son corps et son esprit à l’effort de qualité.

Hygiène de vie

Le corps est l’outil principal de la performance.

* Sommeil régulier
* Alimentation équilibrée
* Aucune consommation de substances altérant les capacités (tabac, alcool, drogues, compléments alimentaires non prescrits)

Lutte contre le dopage

Le dopage n’est pas compatible avec les valeurs du CNP. Tout traitement doit être signalé au médecin comme concernant un sportif. Un test positif entraîne une suspension.

Attitude et état d’esprit

Un nageur exemplaire :

* Respecte les consignes
* Valorise le travail de ses coéquipiers et des officiels
* Encourage, reste avec son groupe, veille aux lieux utilisés
* Gère ses émotions, accepte les résultats, apprend de ses erreurs

**2. L’ENVIRONNEMENT DU SUCCÈS : OUTILS ET SOUTIEN**

Équipement et préparation

Chaque séance est plus efficace avec le bon matériel. Celui-ci est indiqué par l’entraîneur.

En compétition, l’identité du club est affirmée par le port du bonnet et du t-shirt du CNP pendant toute la durée de l’événement (y compris les podiums).

Stages de perfectionnement

Des stages sont proposés pendant les vacances scolaires. Ils permettent de renforcer les acquis et de progresser rapidement. Priorité est donnée aux nageurs assidus et engagés.

Rôle des parents

Les parents sont partenaires de la réussite. Ils :

* Soutiennent leur enfant avec bienveillance
* Respectent les horaires et les engagements
* Participent bénévolement à la vie du club (compétitions, actions solidaires)
* Assurent la présence d’un parent lors des événements si leur enfant participe

**3. LES TEMPS FORTS : COMPÉTITIONS ET DÉPLACEMENTS**

Compétitions locales

Le calendrier est transmis en début de saison jsuqu’à la fin de l’année en cours (décembre). La participation repose sur l’assiduité, le comportement et le niveau. Les épreuves sont déterminées par le responsable natation course.

Les absences injustifiées peuvent entraîner des frais à la charge des familles (2 000 XPF/course).

Les pauses déjeuner sont sous la responsabilité des parents sauf mention contraire. Les remises de médailles sont obligatoires en tenue du club.

Compétitions hors Polynésie

Les déplacements se font en groupe, avec les entraîneurs, selon un cadre fixé en amont. Ils ne sont pas personnalisables.

Exemples de frais indicatifs :

* France : Env 300 000 XPF
* Îles : 20 000 à 50 000 XPF
* Pacifique : 180 000 à 220 000 XPF

Un budget est communiqué préalablement à toute participation.

**4. RESPECT, IMAGE ET SOLIDARITÉ**

Respect des personnes et du cadre

Les nageurs incarnent les valeurs du CNP : respect, engagement, bienveillance. Ceci vaut pour les entraînements, les compétitions, les vestiaires et la communication.

Dans les vestiaires, les parents restent responsables de leur enfant.

Communication et réseaux sociaux

Aucun propos dénigrant le club, ses membres ou ses activités ne doit être publié. Toute publication non conforme pourra entraîner des sanctions, allant jusqu’à l’exclusion.

Photos

Les bénévoles du club prennent des photos lors des événements, sans garantie d’équité. Les familles peuvent proposer des photos pour diffusion sur les réseaux du club, avec sélection à discrétion du CNP qui reste responsable du contenu diffusé.

**Engagement solidaire**

La performance individuelle s’inscrit dans une dynamique collective. Participer à la vie du club (organisation, ventes, événements) fait partie de l’identité CNP.

**5. ENCADREMENT, PROCÉDURE ET RÉGULATION DES COMPORTEMENTS**

Le CNP valorise la responsabilité individuelle et la dynamique collective. Toutefois, lorsqu'un comportement nuit au bon fonctionnement du groupe ou va à l'encontre des valeurs du club, une procédure bienveillante mais structurée est mise en place.

Comportements concernés

* Manque de respect envers les entraîneurs, les coéquipiers, les officiels ou les bénévoles.
* Attitude égoïste perturbant la cohésion du groupe
* Non-respect des consignes ou du cadre
* Comportement inadapté des parents ou représentants

Procédure graduelle

1. **Entretien individuel** avec l’entraîneur pour échanger sur les faits constatés
2. **Information des parents** (si le nageur est mineur) pour co-construire une solution
3. **Mise en place d’un suivi ou d’un contrat moral** de progression
4. **Suspension temporaire** possible en cas de récidive ou d’incident grave, sur décision du responsable natation course, en lien avec le bureau

L’objectif de cette procédure est de proposer un cadre juste et protecteur, et de rappeler que la performance se construit dans un environnement fondé sur la confiance, la solidarité et le respect mutuel.

**6. RÉORIENTATION VERS UN AUTRE GROUPE**

Il arrive qu’au fil de la saison, les objectifs ou la motivation d’un nageur évoluent. Lorsque l’engagement attendu dans les groupes compétition n’est plus aligné avec la réalité de sa pratique, une réorientation peut être envisagée dans l’intérêt du nageur et du groupe.

Cette décision est prise de manière collégiale, après échange entre le nageur, ses parents et le responsable natation course.

Conditions financières

Les forfaits de compétition (incluant frais d’engagements et logistique) sont calculés sur une base annuelle. Conformément à l’esprit associatif, ils ne donnent pas lieu à remboursement, même en cas de réorientation ou d’interruption.

Toutefois, en cas de force majeure (blessure longue, situation familiale grave), le bureau directeur peut étudier une demande à titre exceptionnel et proposer un avoir ou un geste pour la saison suivante.

**ENGAGEMENT**

En signant cette charte, je reconnais que la performance est une démarche volontaire, qui repose sur un engagement sincère et régulier. Le CNP fournit un cadre et un accompagnement. C’est au nageur de s’en saisir.

Fait à Tahiti,

Signature Signature du parent

du nageur : ou représentant légal :

Signature du responsable natation course :